

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier n° : R-4032-2018 Phase 3

Date : 8 novembre 2018

HEURE	REMARQUES
9 h 30	Reprise de l'audience
9 h 30	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 30	Me Simon Turmel invite SÉ-AQLPA à présenter sa preuve
9 h 30	Me Dominique Neuman présente le témoin de SÉ-AQLPA, M. Jacques Fontaine
9 h 30	<u>Affirmation solennelle</u> : Jacques Fontaine, Consultant en énergie, 10946, avenue de Rome, Montréal
9 h 30	Adoption de la preuve de SÉ-AQLPA par son témoin
9 h 31	Présentation de la preuve de SÉ-AQLPA
9 h 40	Fin de la présentation de la preuve de SÉ-AQLPA
9 h 41	Contre-interrogatoire par Me Steve Cadrin, pour l'ACEFO, du témoin de SÉ-AQLPA
9 h 43	Fin du contre-interrogatoire par Me Cadrin, pour l'ACEFO, du témoin de SÉ-AQLPA
9 h 43	Contre-interrogatoire par Me Adina Georgescu, pour Gazifère, du témoin de SÉ-AQLPA
9 h 45	Fin du contre-interrogatoire par Me Georgescu, pour Gazifère, du témoin de SÉ-AQLPA
9 h 45	Pas d'interrogatoire du témoin de SÉ-AQLPA par Me Rondeau, pour la Régie
9 h 45	Pas de questions de la Formation au témoin de SÉ-AQLPA
9 h 45	Le témoin de SÉ-AQLPA est libéré
9 h 45	L'audience est suspendue
9 h 54	Reprise de l'audience
9 h 54	Me Georgescu, pour Gazifère, mentionne que la réponse à l'engagement pris hier sera fournie demain, jeudi 9 novembre
9 h 54	Argumentation finale en chef de Gazifère, par Me Georgescu
10 h 17	Fin de l'argumentation finale en chef de Gazifère, par Me Georgescu
10 h 17	L'audience est suspendue
10 h 30	Reprise de l'audience
10 h 30	Argumentation finale de l'ACEFO, par Me Cadrin
10 h 44	Fin de l'argumentation finale de l'ACEFO, par Me Cadrin
10 h 44	Argumentation finale de SÉ-AQLPA, par Me Neuman

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier n° : R-4032-2018 Phase 3

Date : 8 novembre 2018

HEURE	REMARQUES
11 h 06	Fin de l'argumentation finale de SÉ-AQLPA, par Me Neuman
11 h 06	Questions de la Formation au témoin de SÉ-AQLPA par Me Turmel
11 h 09	Fin des questions de la Formation au témoin de SÉ-AQLPA par Me Turmel
11 h 09	L'audience est suspendue
11 h 30	Reprise de l'audience
11 h 30	Réplique de Gazifère par Me Georgescu
11 h 44	Fin de la réplique de Gazifère par Me Georgescu
11 h 44	Pas de questions de la Formation
11 h 44	Me Neuman félicite la Régie pour son passage futur au sans papiers et mentionne qu'il a déposé les extraits jurisprudentiels au Système de dépôt électronique de la Régie
11 h 45	Remerciements. Fin de l'audience. La Régie entamera son délibéré après le dépôt de l'engagement n° 1
	Isabelle Taleyssat, greffière-audicière

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier n° : R-4032-2018 Phase 3

Date : 8 novembre 2018

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Jacques Fontaine	2018/11/08
ENTREPRISE :	SÉ-AQLPA	
PROFESSION :	Consultant en énergie	
ADRESSE :	10946, avenue de Rome, Montréal	

**PROTOCOLE D'OUVERTURE**  
**AUDIENCE DU 8 NOVEMBRE 2018**

**DOSSIER : R-4032-2018 Phase 3**

DEMANDE RELATIVE À LA FERMETURE RÉGLEMENTAIRE DES LIVRES  
POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2017,  
À L'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET À LA MODIFICATION  
DES TARIFS À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019 ET DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020

Les régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M<sup>e</sup> Simon Turmel, Mme Françoise Gagnon et M. François Émond**

Le procureur de la Régie est **M<sup>e</sup> Pierre Rondeau**

La **demanderesse** est :

GAZIFÈRE INC. (GAZIFÈRE)  
Représentée par M<sup>e</sup> Adina Georgescu

Les **intervenants** à la présente audience sont :

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE L'OUTAOUAIS (ACEFO)  
représentée par M<sup>e</sup> Steve Cadrin;

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE  
LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE (SÉ-AQLPA)  
représenté par M<sup>e</sup> Dominique Neuman.

**Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE  
DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?**

---

---

---

---

**Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement et de s'assurer que leur cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience.**

**Prenez note qu'aucun breuvage autre que de l'eau et aucune nourriture ne sont permis dans la salle d'audience. Merci.**

**Début : 9 h 30**

**Fin : 11 h 45**